



Pour diminuer la présence de frelon asiatique, le piégeage de printemps est reconduit cette année.

Vous souhaitez participer au réseau de piégeage organisé par la commune de Saint-Alban en collaboration avec le GDSA 22*, une réunion d'informations aura lieu le 22 février à 19H00 à l'Espace La Marelle.

Après hivernage, les fondatrices (issues des nids non détruits en 2023) cherchent à se nourrir et construisent leur nid primaire au printemps.

A partir de 14-15°C constant, c'est le moment de piéger !

Une fondatrice piégée, c'est potentiellement 1 nid en moins.



Piégeage des ouvrières

La biodiversité touchée

1 nid consomme en moyenne 11,5Kg d'insectes (source MNHN**).

Diminue la ressource alimentaire des oiseaux.

Des secteurs économiques concernés

L'apiculture, l'arboriculture principalement mais aussi gêne sur les étals de marchés

Les risques pour l'Homme

Une hospitalisation est parfois nécessaire après quelques piqûres. On déplore malheureusement plusieurs décès par an du fait du Frelon asiatique.

Vous êtes volontaire,

Un piège vous sera confié avec les explications afin de mettre en place un réseau de piégeage le plus sélectif possible pour limiter la capture d'autres insectes.

La commune de Saint-Alban met à disposition, à partir du mois de mars, une quantité limitée de pièges et l'attractif adéquat pour capturer les fondatrices, jusqu'au mois de mai.

* GDSA22 : Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor

** MNHN : Musée National d'Histoire Naturelle.